HSE IMPULSION
CONSEIL, AUDIT & FORMATION

FORMATION
« Les déchets : de la réglementation à leur gestion »

Type de formation
Inter-entreprises

Durée
17.5 heures (2.5 jours)

Quel public & pré-requis
Toute personne responsable ou préposée à la gestion des déchets, dangereux et non dangereux

Aucun pré-requis nécessaire

Participants
10 personnes maximum

Animation
Consultants HSE assurant des missions techniques dans l'industrie

Moyens pédagogiques et sanction de la formation
Animation par powerpoint, avec mises en situation.

Remise d'un support et d'une attestation de fin de stage

Renseignements & inscription
HSE Impulsion
6 rue de la Bourse
68100 MULHOUSE
info@hse-impulsion.fr
03.89.56.00.54

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription. Les mesures spécifiques seront déterminées et appliquées au cas par cas.

Autres formations
www.hse-impulsion.fr

OBJECTIFS

- Connaître les principales dispositions de la réglementation concernant la gestion des déchets, dangereux et non dangereux, en tant que producteur
- Expliquer le rôle et la responsabilité du producteur de déchets
- Connaître et savoir utiliser les documents requis par la réglementation en matière de contrôle et suivi de l'élimination des déchets

PROGRAMME

1. Contexte et définitions
2. Présentation de la réglementation
3. L'identification d'un déchet : Nomenclature européenne, modalités de classification des déchets dangereux (en lien avec le Règlement CLP)
4. Le transport des déchets dangereux : classification, règles d'emballage, d'étiquetage, d'expédition selon l'ADR (colis, vrac, citerne)
5. Le bordereau de suivi des déchets et obligations liées
6. Le registre des déchets et la déclaration annuelle
7. Le transfert transfrontalier de déchets
8. Sortie de statut de déchet et sous-produits
9. Le classement ICPE et les déchets
10. La responsabilité élargie du producteur de déchets, l'information auprès du consommateur et le réemploi d'emballages
11. Les déchets avec obligations spécifiques : fluides frigorigènes, huiles usagées, amiante, DASRI, DIB

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaire simple couvrant l'ensemble des thématiques abordées et permettant de vérifier la bonne compréhension des notions par le stagiaire

LES +++

Formation avec des exercices pratiques
L'appui d'un œil expert extérieur